



Mettre en place un jardin vivrier

Formation courte / Bloc de compétence BP Aménagement paysagers

Concevoir et mettre en œuvre un jardin nourricier requiert des connaissances spécifiques et des techniques variées à mi-chemin entre l'agriculture, l'aménagement d'un territoire, d'une parcelle, tout en intégrant une dimension sociale.

- Savoir sélectionner des végétaux comestibles adaptés et planifier leur culture
- Être capable de gérer la mise en place et l'entretien du jardin
- Réaliser un compte rendu des techniques utilisées pour la mise en place des végétaux
- Communiquer sur les techniques et les pratiques de jardinage au naturel

🕒 70 heures 📅 1 à 2 sessions par an 💶 Tarif sur devis - *financement pris en charge selon votre situation sociale*

👤 tout public y compris en situation handicap - *accès sans pré-requis* ✅ Code INDEXA2 UC: EAAH

COMPÉTENCES VISÉES

Acquérir les compétences et les savoir-faire pour planter et mettre en place des cultures vivrières à partir d'un contexte donné.

Être en capacité d'argumenter ses choix techniques et de transmettre ses pratiques en lien avec l'agroécologie et le jardinage au naturel.

CONTENUS ET MODALITÉS

- **Une partie théorique :** Reconnaissance des végétaux, présentation de techniques, découverte du fonctionnement du sol, gestion de l'eau, des déchets verts et compostage. Planification des cultures et choix des végétaux, techniques et suivi des cultures, légumes, petits fruits engrais verts.. Permaculture, agroécologie, bio intensif..
- **Une partie pratique :** Réalisation d'un ouvrage, Visites, Travaux pratiques, Travail de groupe, Jeux

RÉSULTATS ATTENDUS

Modalité de formation : 100% Présentiel - Bulat-Pestivien 22 160 (Salle de cours, prévoir des déplacements ponctuels)

- **Modalités d'évaluation :** Entretien d'évaluation et quizz
- **Une compétence d'un diplôme de niveau 4 :** le : BP AP – Brevet Professionnel d'Aménagement Paysagers
- **Attestation de formation et de compétence dans le cadre d'un parcours non diplômant**



Breizh-FormAgro
ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

